



Liquidation volontaire d'une SCI soumise à l'IR suite à la vente

Par **mag1324**, le **07/02/2018 à 10:03**

Bonjour,

Je dois présenter au Greffe un compte de résultat et un bilan de liquidation. Nous n'avons pas tenu de comptabilité en partie double, comme c'est le cas pour ce type d'entreprise, mais seulement, les charges, les loyers et la Banque et en fin d'année l'imprimé 2072. Quelqu'un peut-il m'aider à présenter ces 2 documents ?

Merci d'avance pour l'aide que vous pourrez m'apporter.

Cordialement